

INFORMATIONS DIVERSES

- ✓ Le 8 janvier 2002 le Conseil Municipal a procédé à l'élection de M. Laurent De Visch en qualité de 1^{er} adjoint suite à la démission de ce poste de M. Jean-Pierre Bouché.
- ✓ Afin de contraindre certains véhicules à limiter leur vitesse, un deuxième ralentisseur vient d'être installé à l'entrée du village.
- ✓ Le 24 novembre 2001 à eu lieu le repas des personnes du 3^{ème} âge à la Ferme des Grands Loges. *Le 3^{ème} Age*
- ✓ Le 19 décembre 2001, la municipalité a offert aux enfants de la maternelle au CM2 une sortie récréative au cinéma de Meaux, suivi d'un goûter.

INFORMATIONS CIVILES 2001**Naissances**

- DIAS Johanne née le 14 janvier
- LAMBERT Alexandre Né le 26 janvier
- SALDANHA Ludivine née le 16 février
- CAUSTROIS Paul né le 7 avril
- AUMONT Adrien né le 03 mars
- BRACO Maëlys née le 13 juin
- CHARTIER Clémentine née le 13 juin
- SPIQUEL Yann né le 03 juillet

Mariages

- FLEUTOT Alexis et PICARDAT Régine le 9 juin
- FLOUART Eric et COUVREUR Sandrine le 1^{er} septembre

Décès

- LOURDELET Andréa Eléonore épouse DUCROCQ, le 1^{er} juin
- DUCROCQ Henri Aimé, le 31 juillet

LES INFOS ET NUMEROS UTILES

Depuis le 1^{er} janvier 2002, le District Rural de la Ferté sous Jouarre a laissé place, dans le cadre de la loi Chevènement du 12 juillet 1999, à la **COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS FERTOIS**. Cette dernière est compétente dans un grand nombre de domaines qui sont d'intérêt communautaire, tel que : développement économique – aménagement – voirie – équipements sportifs et sociaux – réseaux d'eau potable – eau usée – transports scolaires – secours – etc.

Communauté de Commune du Pays Fertois regroupe 19 communes (dont Sept Sorts) qui représentent ensemble 25 000 habitants.

Votre mairie :

Tél. : 01 60 22 30 80
Fax : 01 60 22 29 79

Horaires d'ouverture :

mardi de 9h00 à 11h30
jeudi de 9h00 à 11h30
samedi de 9h00 à 11h30

Autres numéros utiles :**Urgence :**

- 112 N° européen
- 15 SAMU
- 17 POLICE
- 18 POMPIERS
- 01 60 22 01 19 Gendarmerie
- 01 60 22 18 18 Caserne
- 01 60 22 93 00 Médecin de garde
- 01 40 05 48 48 Centre antipoison

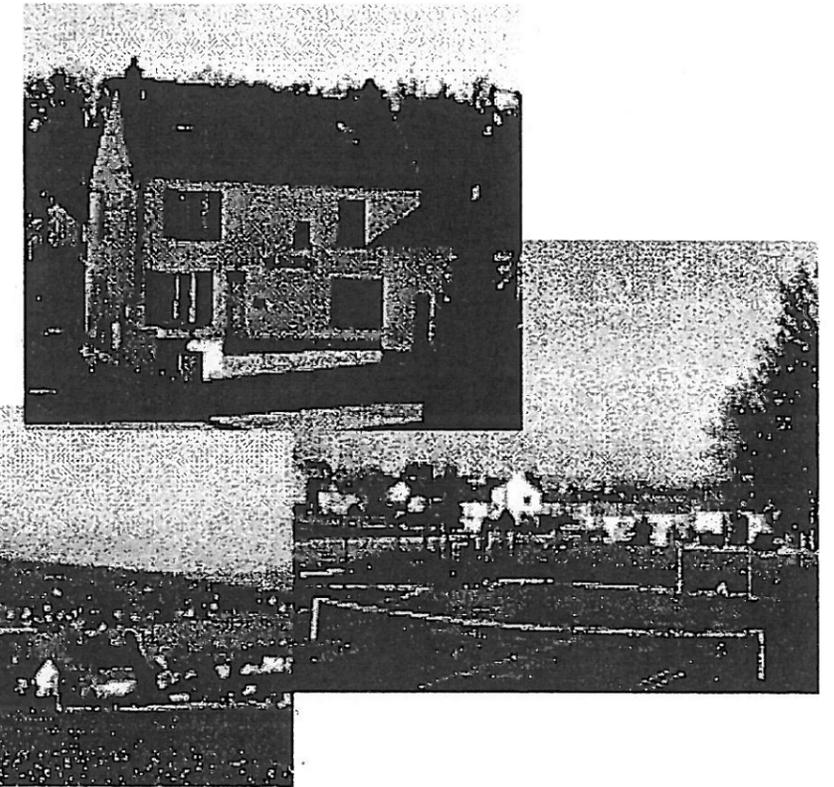
Ramassage scolaire :

- Maternelle jusqu'au CM2 (organisé par la commune) les lundi – mardi – jeudi – vendredi, départ 8h10, retour 17h20. le samedi, départ 8h10, retour 12h15. (pour plus d'informations, se renseigner à la mairie.
- De la 6^{ème} à la 3^{ème} : transport organisé par la communauté de commune.

Tous ces transports sont subventionnés par le Conseil Général d'Ile de France.



Mairie de Sept - Sorts

SEPT – SORTS INFORMATIONS**Le mot du Maire**

Un an après notre élection, le 1^{er} bulletin municipal voit le jour à Sept – Sorts. Souhaitons que cette année, marquée par l'unification des monnaies européennes, apporte tous les jours une qualité de vie plus agréable.

J'espère que chacun d'entre nous participera activement à la vie de notre village, afin d'y faire rayonner une ambiance constructive, une meilleure connaissance de chacun, et ainsi de contribuer à une vie plus harmonieuse à Sept-Sorts.

Robert ARNOULT

- **Directeur de la Publication :** Robert Arnoult
- **Rédaction :** Mireille Pottier
José Adao
François Arnoult
Pascal Mauchossé

DOSSIER TRAVAUX

Durant l'année 2001, le syndicat des rus de Sept - Sorts à Trilport a organisé la première tranche de travaux prévus sur la commune :

- Réfection du Busage sur le chemin de Péreuse et la sente des Ruisseaux.
- La dérivation (pose d'une buse) du ru de la Merlette dans la rue de la Mairie et dans la propriété de M. et Mme Zarnitsky.

Afin de réguler le débit du ru en cas de forte pluie, deux bassins de rétention seront réalisés courant 2002 dans le lit du ru de la Merlette à l'intérieur du Bois de Foy.

Autres travaux

L'année 2001 a vu l'arrivée du gaz naturel dans une partie du Bourg. Les tranchées occasionnées par ces travaux ont permis l'enfouissement des réseaux EDF, Télécom et éclairage public.

Ces travaux seront répétés courant 2002 sur l'autre partie du Bourg.

Par ailleurs, l'éclairage public sera mieux régulé sur l'ensemble du village.

UN BOIS NEUF

Suite à la tempête de décembre 1999, le bois de Sept Sorts avait été fortement endommagé. L'ONF (Office National des Forêts) a organisé dans un premier temps le dégagement des allées principales avec l'aide des militaires.

Dans un deuxième temps, l'ONF a lancé un appel d'offre pour l'exploitation des chablis et des bois d'œuvres.

Au terme du contrat passé avec une société pour l'exploitation du bois tombé, le surplus inexploité a été proposé aux habitants du village. Des lots ont alors été

attribués par tirage au sort.

Toutes ces démarches combinées ont permis de rendre à Sept Sorts son bois, et de sécuriser

les allées. Toutefois nous vous recommandons la prudence lors de vos promenades.

Nous vous informons par ailleurs que la commission des sports projette de réaliser un parcours de santé à l'intérieur du bois. Ainsi, promeneurs ; randonneurs ; sportifs et vététistes pourront profiter de cette nature intacte.



SPORTS ET LOISIRS

La commission des sports a fait installer de nouveaux jeux pour les tous petits, sur le plateau polyvalent. Par la même occasion, l'ancien toboggan a été réparé et réagencé.

Le terrain de tennis se verra doté d'un nouveau filet.

Le conseil municipal et certains habitants de Sept Sorts ont pu faire le triste constat des dégradations du site (porte forcée, grillage soulevé voir même découpé..). Aujourd'hui le terrain polyvalent est volontairement laissé libre d'accès en espérant une diminution des dégradations. Nous ne pouvons compter que sur le civisme des gens et la vigilance des parents. La commune œuvre pour sécuriser le site, c'est pourquoi nous devons tous ensemble agir pour préserver ces investissements.

La commune a conclu des accords avec les associations sportives de La Ferté - sous - Jouarre afin que les habitants de Sept - Sorts bénéficient des mêmes tarifs. Pour de plus amples informations, veuillez vous adresser à la Mairie.

GENERATION INTERNET

Vous êtes de plus en plus nombreux à "surfer sur le net". Ce système de communication est une source



d'information illimitée à

moindre frais.

C'est pourquoi la communauté de communes du pays Fertois (le district) a fait appel en 2001 à une société d'informatique pour créer le site Internet du canton et de quelques communes.

A ce jour, il vous est possible d'accéder à un grand nombre d'informations utiles via Internet en cliquant l'adresse suivante :

www.sept-sorts.fr

De plus, vous pouvez aujourd'hui vous adresser à votre mairie par courrier électronique à l'adresse suivante :

mairie@sept-sorts.fr

LA ZONE D'ACTIVITE

Le 06 décembre 2001, la DDE a donné un avis favorable pour la construction de nouveaux silos sur la zone industrielle de Sept Sorts, par les établissements Soufflet, afin de remplacer les silos détruits en juillet 2000.

Le plan d'occupation des sols n'autorise pas de construction sur cette zone à l'exception d'exploitation pouvant favoriser les transports fluviaux, ce qui est le cas du céréalier SOUFFLET.

Le 16 décembre 2001, Monsieur le Maire a délivré le permis de construire.

Le 18 février 2002, les établissements SOUFFLET ont déposé une déclaration d'ouverture de chantier.

A ce jour, nous attendons la décision du Préfet de Seine - et - Marne sur l'autorisation d'exploitation.

AFFAIRE ROBBE

Les habitants du canton ont pu suivre dans les journaux locaux le conflit de travail entre les 32 salariés des établissements ROBBE PEIFFERT sis sur la Z.I. de Sept Sorts et leur hiérarchie. Entreprise en difficulté financière depuis plusieurs mois, les employés n'avaient pas perçu de salaires durant les mois de novembre, décembre 2001 et janvier 2002.

En janvier courant, la commune de Sept Sorts a apporté un soutien matériel et financier à l'ensemble des salariés de ROBBE PEIFFER. Depuis le 21 février, cette société n'existe plus

(Dépôt de bilan). Il reste aujourd'hui le problème des produits toxiques dangereux toujours présents sur le site. La mairie restera donc vigilante (en concertation avec la Préfecture de Seine - et - Marne) et fera tout ce qui est en son pouvoir pour faire assainir les lieux.

DOSSIER P.O.S.

Le Plan d'Occupation des Sols (POS) définissant l'évolution de l'urbanisme de la commune et les règles de construction des bâtiments, a fait l'objet d'une révision et va être en application courant mars 2002 après accord du Préfet de Seine et Marne.

Les grandes lignes de ce P.O.S.

- Expansion mesurée des habitations
- Reclassement de certaines Uaa - UAb - Nda
- Création d'une zone IINA à l'ouest du chemin de Péreuse (lotissement)
- Classement de 15 hectares au sud de la RN3 en zone IINA en vue de la création d'une ZAC pour activités commerciales, artisanales ou industrielles. Il reste le règlement de cette zone à définir avec la communauté de communes.

